



RÉUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 29 MARS A 18 H

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-deux, le mardi vingt-neuf mars à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le 14 mars 2022,
C'est réuni en session ordinaire au siège du SIVOM, sous la Présidence de Réginald
THEROUDE.

Etaient présents :

M. THEROUDE, Président ;
Mrs CREPY et HAUTDEBOURG, Vice-Présidents,
Mr BOUTIGNY, titulaire
Mrs AUTIN, ETHEVE et HENONIN, suppléants,

Etaient absents excusés :

M. BELVAL, titulaire a donné pouvoir à M. THEROUDE
M. MAUGER, titulaire a donné pouvoir à M. HAUTDEBOURG
Mrs LEBLOND, CHAPENOIRE, suppléants excusés
Mmes GERARD et BRETON, suppléantes excusées
Mme ALMIENTO-MARTIN, titulaire excusée

Secrétaire de Séance : M. ETHEVE

Procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2021

N'appelant aucune observation, tant sur le fond que sur la forme, ce P.V. est adopté à l'unanimité.

N°1 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 DRESSES PAR LA TRESORIERE DE MOUY POUR LES TROIS BUDGETS

Les comptes de gestion des 3 budgets du Syndicat, à savoir, le budget général et les deux budgets annexes eau et assainissement, sont présentés à l'assemblée.

Ces trois comptes de gestion concordants avec nos Comptes Administratifs, sont approuvés à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.

N°2 – PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES TROIS BUDGETS DU SYNDICAT.

Les membres du conseil ont reçu les documents de travail relatifs à nos comptes administratifs 2021. Ces documents sont présentés par chapitre puis par article et représentent les crédits budgétisés et consommés durant l'exercice 2021.

M. THEROUDE, Président du Syndicat, se retire.

M. HAUTDEBOURG, doyen d'âge présent dans l'assemblée, prend la Présidence pour la présentation et le vote des comptes administratifs.

M. AUTIN demande ce que sont les RAR. Il lui est expliqué que ce sont les sommes budgétisées en investissement sur l'exercice précédent mais non utilisées. Elles sont donc reportées sur le nouvel exercice et ce nomment Crédits de Report.

A l'issue de la présentation, les trois comptes administratifs sont soumis aux votes des membres de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.

N°3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 POUR LES BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

Le budget général ne bénéficiant pas d'investissement, il n'a donc pas d'affectation de résultat.

Le Président présente aux élus les sommes affectées aux budgets 2022.

Après explication, les affectations de résultat sont approuvées à l'unanimité.

N° 4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le Président présente les trois budgets du Syndicat tels que définis lors du débat d'orientation budgétaire.

Ces budgets sont présentés aux élus par chapitre, puis par opération.

Le Président explique de cette année, le budget de l'eau est plus élevé car de nombreux travaux de renforcement et renouvellement vont débiter. En effet, nos réseaux étant vieillissants, il est urgent de les reprendre et de prévoir les crédits nécessaires.

Après explication et débat, les élus adoptent les budgets primitifs, M 14 et M 49 à l'unanimité.

BUDGET GÉNÉRAL M 14		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	0,00 €
	Propositions nouvelles	0,00 €
	TOTAL D.I.	0,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	0,00 €
	Propositions nouvelles	0,00 €
	TOTAL R.I.	0,00 €
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	150 846.20 €
RECETTES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	150 846.20 €
BUDGET EAU M 49		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	247 887.46 €
	Propositions nouvelles	1 058 712.94 €
	TOTAL D.I.	1 306 600.40 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	365 208.50 €
	Propositions nouvelles	941 391.90 €
	TOTAL R.I.	1 306 600.40 €
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	623 327.56 €
RECETTES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	623 327.56 €
BUDGET ASSAINISSEMENT M 49		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	1 337 565.57 €
	Propositions nouvelles	1 056 204.73 €
	TOTAL D.I.	2 393 770.30 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits de report 2021	135 167.00 €
	Propositions nouvelles	2 258 603.30 €
	TOTAL R.I.	2 393 770.30 €
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	1 001 024.17 €
RECETTES D'EXPLOITATION	Propositions nouvelles	1 001 024.17 €

N° 5 - DELIBERATION POUR LE RENFORCEMENT DU RESEAU AEP DE LA RUE ARISTIDE BRIAND A ANGY

Notre délégataire, SUEZ, nous a fait part de l'insuffisance de débit de pression de la rue Aristide Briand à Angy. De fait, la défense incendie n'est pas correctement assurée.

Des travaux de renouvellement/.renforcement du réseau sur la totalité de cette rue doivent être faits. Un estimatif de 250 000 € H.T. a été établi comprenant les travaux et divers prestataires (SPS, Diagnostic amiante et HAP dans les enrobés).

Des consultations ont été lancées et il est proposé à l'assemblée

- de retenir l'ADTO-SAO pour assurer la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.
- De prévoir les crédits nécessaires aux travaux
- D'autoriser le Président à faire les demandes subventions auprès du Conseil Départemental pour la DETR et de la DSIL
- De retenir l'entreprise SADE CGTH pour faire les travaux

Après débat, les élus approuvent les demandes et autorisent le Président à signer le marché.

N° 6 – SECTORISATION DU RESEAU AEP

Une étude de gestion patrimoniale, schéma de gestion d'eau potable et plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux potables (PGSSE) a été confiée à SUEZ, notre délégataire.

Le contexte de l'opération répond à l'objectif recherché d'amélioration du rendement des réseaux.

L'opération porte description des points de sectorisation à mettre en œuvre.

Les objectifs de cette sectorisation sont :

- La diminution des pertes en eau du réseau, pour améliorer le rendement global des réseaux,
- La réactivité pour la détection de fuites et procéder aux travaux nécessaires et analyser des zones les plus critiques dans le cadre de la programmation pluriannuelle des renouvellements de canalisations.

Le montant prévisionnel de ces travaux est de 100 000 € H.T.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- DÉCIDE d'autoriser le Président à signer le marché,
- DÉCIDE d'autoriser le Président à faire les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau pour 40 % du montant des travaux et auprès du Conseil Départemental pour 30 % du montant des travaux.

N° 7 – RENOUELEMENT AEP RUE JOLIOT CURIE

Lors du dernier comité syndical de novembre 2021, le projet de travaux a été présenté aux élus et les consultations lancées.

Suite à l'appel d'offre lancé fin 2021 pour ces travaux, cinq entreprises ont répondues :

- COLAS France
- SAS DEGAUCHY
- OISE TP
- SADE CGTH
- EIFFAGE

Après présentation et analyse des offres, c'est l'entreprise SADE CGTH qui a été retenue pour ce marché.

A l'unanimité des présents, le Conseil Syndical :

- DÉCIDE d'autoriser le Président à signer le marché.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Président fait le point sur les travaux en cours. Le marché d'assainissement est pratiquement terminé. Pour le Bois Noir, les travaux se sont très bien passés.

La partie raccordement des particuliers est bien avancée. Nous sommes à 92 % de raccordement pour la première tranche qui concerne principalement Mouy, à 95 % pour le hameau de Saint-Claude, à 83 % pour le hameau de Mérard et enfin, 22 % pour la dernière tranche, diverses rues de Mouy.

Le Président fait un tour de table et les questions étant épuisées, il remercie les présents et lève la séance à 19 H 45.